PARULINE BLEUE
Black-throated Blue Warbler
Setophaga caerulescens

- NICHEUR MIGRATEUR COMMUN
- AIRE: EN EXTENSION
- EFFECTIFS: EN AUGMENTATION

Pierre Bannon

Fortement associée à la strate arbustive, où elle niche et se nourrit fréquemment, la Paruline bleue est relativement commune dans les forêts matures à dominance feuillue. La mort d'un arbre de bonne taille peut suffire à créer le sous-bois dense qu'affectionne cette espèce, tout comme certains types de coupes partielles (Bourque et Villard, 2001; Haché *et al.*, 2013). L'aire de nidification de cette paruline est située à la jonction des Forêts septentrionales et des Forêts tempérées de l'Est. Au Canada, elle inclut les Maritimes ainsi que le sud de l'Ontario et du Québec. Aux États-Unis, elle suit la chaîne des Appalaches et comprend par ailleurs le nord du Michigan et du Minnesota.

RÉPARTITION ET EFFECTIFS

Sans être abondante, la Paruline bleue est bien répartie dans le Québec méridional, où elle a été détectée dans environ la moitié (46 %) des parcelles visitées. L'espèce est particulièrement fréquente dans les Appalaches et les Laurentides méridionales. C'est dans l'Érablière à bouleau jaune et la Sapinière à bouleau jaune que son abondance relative est la plus élevée. L'oiseau affectionne les forêts dominées par les érables, les bouleaux et les hêtres (Holmes *et al.*, 2017). Cette prédilection pour les milieux forestiers explique sans doute sa faible abondance relative dans les Basses-terres du Saint-Laurent, en particulier dans le domaine de l'Érablière à caryer cordiforme, où les milieux agricoles et urbains occupent une vaste portion du territoire.

La Paruline bleue est virtuellement absente de la Pessière à mousses, où on l'a détectée dans à peine 3 % des parcelles visitées. Quand elle niche en forêt coniférienne, c'est d'ordinaire en raison de la présence d'un jeune peuplement mixte ou feuillu issu d'un feu ou d'une coupe (Darveau, 1995c). L'espèce évite en outre les zones situées à haute élévation, comme les massifs du lac Jacques-Cartier et du mont Valin: durant les travaux de l'Atlas, elle n'a été trouvée qu'exceptionnellement aux points d'écoute effectués au-delà de 600 m. Par ailleurs, l'espèce ne semble pas nicher à Anticosti ni aux îles de la Madeleine.

SITUATION

D'un atlas à l'autre, l'aire de la Paruline bleue a vu sa limite nord repoussée légèrement. De plus, sa probabilité d'observation s'est accrue sensiblement, en particulier en Abitibi, dans la région de Québec, dans le Bas-Saint-Laurent et en Gaspésie. Les données BBS pour la période 1990-2014 révèlent pour leur part que les effectifs de l'espèce ont doublé au Québec. Une augmentation équivalente serait survenue à l'échelle de la Plaine du Saint-Laurent (RCO 13), probablement en raison d'une augmentation de la proportion du couvert forestier occupée par les forêts matures décidues et mixtes; les secondes sont d'ailleurs en hausse dans la quasi-totalité du Québec méridional (chapitre 4).

Townsend *et al.* (2013) ont postulé que la Paruline bleue pourrait bénéficier du réchauffement climatique, qui a pour effet d'allonger la durée de la saison de reproduction et d'augmenter la fréquence des deuxièmes nichées. Ces mêmes auteurs ont observé que, contrairement à plusieurs autres espèces, la Paruline bleue ajusterait sa date de ponte en fonction des températures printanières. De plus, c'est l'une des rares parulines à produire deux, voire trois nichées par année lorsque les conditions lui sont favorables (Holmes *et al.*, 2017). Certaines menaces pèsent toutefois sur l'espèce: le broutement excessif de la strate arbustive par le Cerf de Virginie peut notamment détériorer son habitat de prédilection. Mais c'est surtout dans son aire d'hivernage, située principalement aux Antilles, que les forêts qu'elle recherche courent le plus de risques (Holmes *et al.*, 2017).

Marc-André Villard

FICHE TECHNIQUE

	1984-1989	2010-2014
NIDIFICATION POSSIBLE	576	938
NIDIFICATION PROBABLE	203	753
NIDIFICATION CONFIRMÉE	107	154
PARCELLES AVEC OBSERVATION	886	1845
PROPORTION DES PARCELLES VISITÉES	36,0 %	45,7 %
POINTS D'ÉCOUTE (NOMBRE)	S.O.	2984
POINTS D'ÉCOUTE (ÉLÉVATION EN MÈTRES)	S.O.	6-684

INDICES DE NIDIFICATION

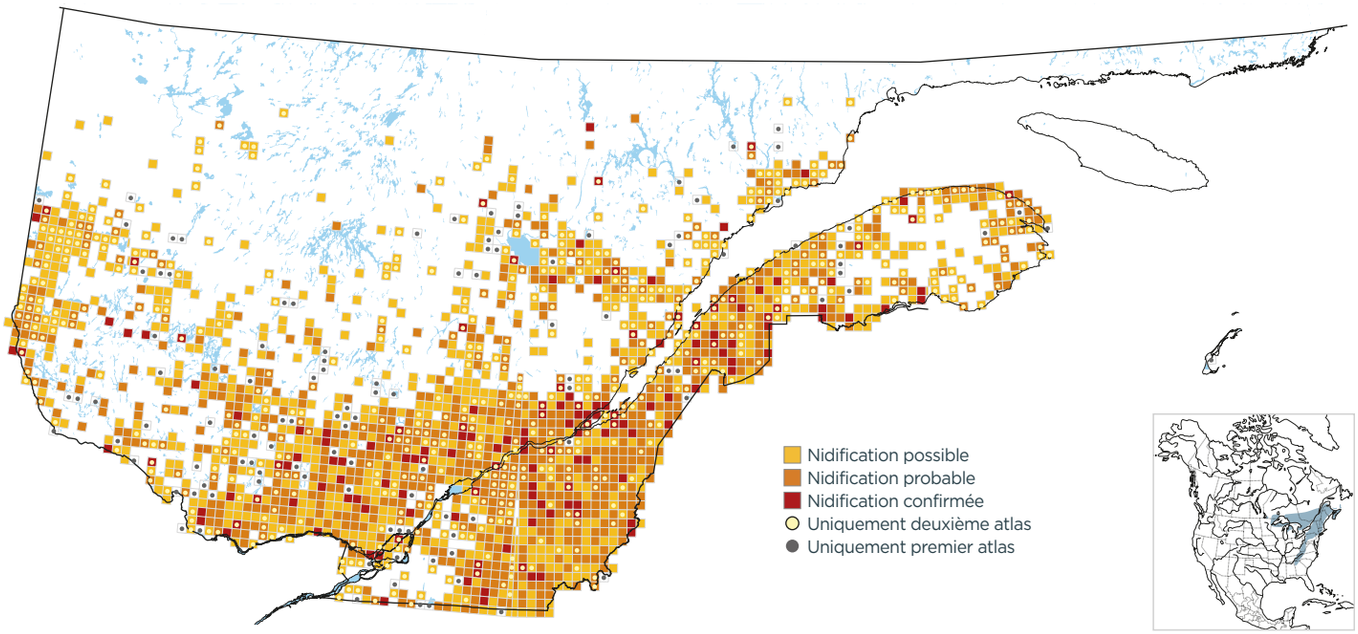

PROBABILITÉ D'OBSERVATION

1984-1989

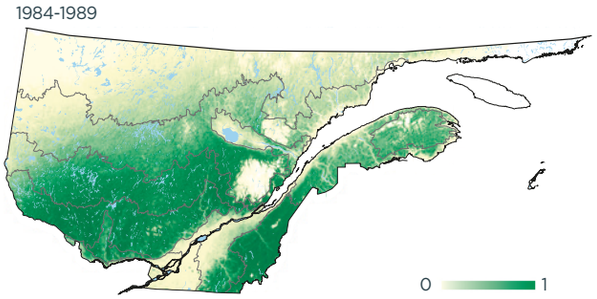

2010-2014

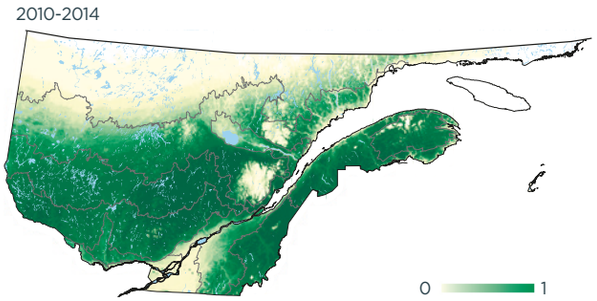

Variation

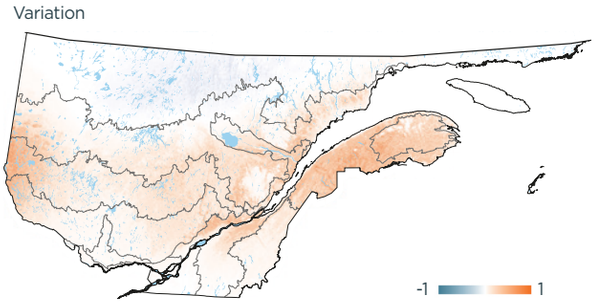

INDICES DE NIDIFICATION (meilleur indice par parcelle; %)

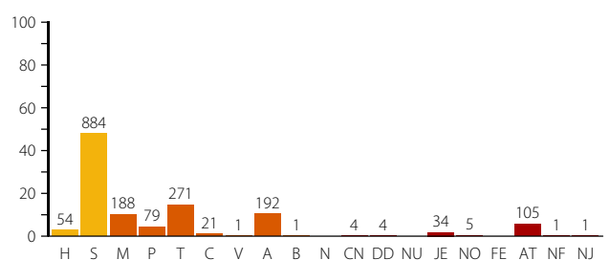

DOMAINES BIOCLIMATIQUES (parcelles avec observation; %)

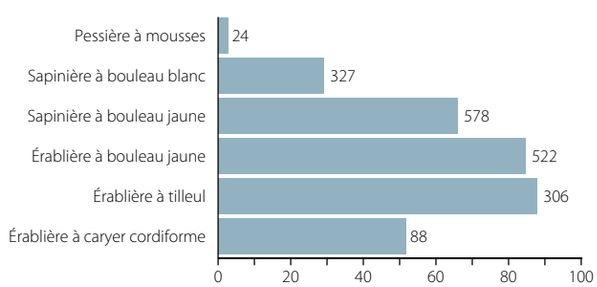
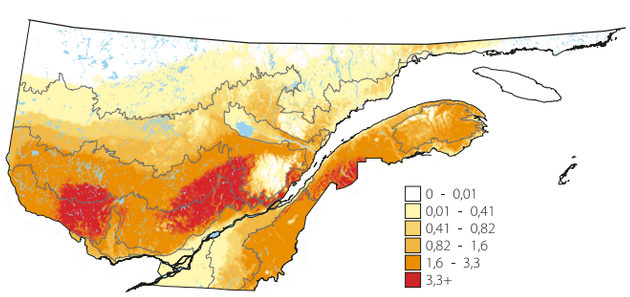
ABONDANCE RELATIVE (nombre d'individus par 15 points d'écoute)